

Life & Banc Split Corp. Rapport annuel 2019

*Portefeuille équilibré de grandes sociétés d'assurance vie et
de grandes banques canadiennes.*

Les actions privilégiées du Fonds sont notées Pfd-3 par DBRS.

VALUE INTEGRITY PERFORMANCE

- THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE -

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 18 mars 2020

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec Brompton Funds par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

LE FONDS

Life & Banc Split Corp. est une société de placement à capital variable gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds a des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation, qui se négocient respectivement à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE et CELI. Les actions privilégiées sont notées Pfd-3 par Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS).

Les actions privilégiées du Fonds donnent droit à des versements trimestriels cumulatifs fixes, habituellement des dividendes canadiens déterminés qui sont moins imposés que le revenu d'intérêts. Elles ont priorité de rang sur les actions de catégorie A en cas de dissolution. Toutefois, la valeur liquidative des actions privilégiées n'augmente pas lorsque la valeur des actions sous-jacentes augmente. Les actions de catégorie A suivent les fluctuations des actions sous-jacentes, mais de façon plus prononcée que si l'investisseur détenait ces titres sous-jacents directement. Cette accentuation des rendements est connue sous le nom de levier financier.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont les suivants :

i) verser trimestriellement aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces fixes et cumulatives de 0,13625 \$ par action et leur rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ par action privilégiée à la date d'échéance;

ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit, à pondération égale au moment du placement et lors de tout rééquilibrage, dans un portefeuille composé d'actions ordinaires des six banques canadiennes et des quatre sociétés canadiennes d'assurance vie suivantes :

Banques	Sociétés d'assurance vie
Banque de Montréal	Great-West Lifeco Inc.
La Banque de Nouvelle-Écosse	iA Société financière inc.
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Société Financière Manuvie
Banque Nationale du Canada	Financière Sun Life inc.
Banque Royale du Canada	
La Banque Toronto-Dominion	

Le portefeuille est rééquilibré au moins une fois par année pour tenir compte des variations de la valeur de marché des placements et pour refléter l'effet d'une fusion ou d'une acquisition sur une ou plusieurs des banques ou des sociétés d'assurance vie. Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes et des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu distribuable supplémentaire ou de réduire la volatilité du portefeuille. Il peut par ailleurs vendre des titres du portefeuille pour reconstituer son fonds de roulement ou remplacer des placements par le produit de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues précédemment.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Volatilité des marchés

La préparation du présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds est fondée sur la valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2019. Toutefois, les marchés des actions du monde entier ont été secoués par une forte volatilité entre le 1^{er} janvier 2020 et le 18 mars 2020 (date du rapport) en raison de diverses inquiétudes, notamment liées à la COVID-19 et à la chute des prix du pétrole. La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com).

Suppression des frais de service

Le 1^{er} janvier 2020, le Fonds a cessé de payer des frais de service aux courtiers offrant des actions de catégorie A, suivant ainsi l'exemple de plusieurs fonds inscrits à la TSX qui ont cessé de payer des frais de service ou n'en ont jamais versé. La suppression de ces frais réduira les ratios des frais de gestion, améliorant ainsi les rendements du Fonds. Le dernier paiement des frais de service, qui portait sur le trimestre clos le 31 décembre 2019, a été effectué en janvier 2019.

RISQUES

Les risques associés à un placement dans des actions du Fonds figurent dans la notice annuelle 2019, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement de nature à modifier de façon significative les risques associés à un placement dans les actions du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

RÉSULTATS

Distributions

Les distributions versées aux porteurs d'actions de catégorie A se sont élevées à 1,20 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, montant inchangé par rapport à la même période en 2018 et qui correspond à des distributions mensuelles de 0,10 \$ par action de catégorie A. Les distributions sur les actions privilégiées se sont élevées à 0,545 \$ par action pour 2019, en augmentation par rapport à 0,48109 \$ par action pour 2018, en raison de la hausse du taux de distribution qui a eu lieu le 30 novembre 2018. Depuis sa création, le Fonds a distribué 14,85 \$ par action de catégorie A et 6,71 \$ par action privilégiée. Selon les prix de clôture au 31 décembre 2019, les taux de distribution actuels sur les actions de catégorie A et sur les actions privilégiées sont respectivement de 15,1 % et de 5,3 %. Le Fonds offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs d'actions de catégorie A de réinvestir automatiquement les distributions mensuelles, sans commissions, dans des actions supplémentaires de catégorie A du Fonds. En 2019, 138 831 actions de catégorie A ont été acquises sur le marché, en vertu du régime, à un prix moyen de 7,7506 \$.

Revenus et charges

Le portefeuille de placements du Fonds a généré des revenus de 0,72 \$ par action de catégorie A en 2019, contre 0,74 \$ en 2018. Le total des charges s'est élevé à 0,18 \$ par action de catégorie A en 2019, contre 0,27 \$ en 2018. Les charges liées à l'émission d'actions privilégiées se sont élevées à 0,02 \$ par unité en 2019 et à 0,07 \$ par unité en 2018.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par action de catégorie A était de 7,95 \$ au 31 décembre 2019, comparativement à 5,91 \$ au 31 décembre 2018, en hausse de 34,5 % en raison de l'excellente performance du portefeuille. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. La valeur liquidative totale du Fonds était de 490,0 M\$ au 31 décembre 2019, en hausse par rapport à 412,0 M\$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation de 78,0 M\$ s'explique par un gain net sur placements de 100,1 M\$, un produit de l'émission d'actions privilégiées de 14,1 M\$ et un produit de l'émission d'actions de catégorie A de 11,4 M\$, dont il faut déduire des distributions sur les actions de catégorie A de 32,2 M\$, des distributions sur les actions privilégiées de 14,2 M\$ et des frais d'émission et une rémunération des placeurs pour compte liés aux émissions d'actions de 0,6 M\$.

Portefeuille

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le portefeuille du Fonds comptait des actions ordinaires de six banques et de quatre sociétés d'assurance, comme il est mentionné à la section « Objectifs et stratégies de placement ».

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le Fonds a enregistré un gain net réalisé et une variation nette du gain latent de 85,5 M\$ en 2019. Les placements du Fonds dans les secteurs de l'assurance et des banques, en particulier iA Groupe financier, Société Financière Manuvie et Financière Sun Life inc., ont généré d'importants gains latents. Une tranche de 58,1 M\$ du gain réalisé et de la variation nette du gain latent du Fonds est attribuable aux titres des sociétés d'assurance et le reste, aux titres bancaires. En 2019, le Fonds a vendu, de façon sélective, des options d'achat portant sur les titres des sociétés d'assurance et des banques en portefeuille, ce qui a généré des primes de 3,0 M\$ et une perte nette réalisée de 2,9 M\$ sur les options. La perte réalisée représente le montant des primes reçues, déduction faite du montant payé pour dénouer les options. En 2019, le Fonds a vendu des options d'achat dont la valeur notionnelle moyenne représentait 9,1 % du portefeuille. Au 31 décembre 2019, le Fonds avait 2 options en cours dont la valeur notionnelle représentait 2,8 % du portefeuille.

Secteurs du portefeuille

Gains (pertes) nets par secteur (en millions)	% du portefeuille au 31 déc. 2019	Réalisés \$	Latents (variation) \$	Total \$
Banques	58,0	2,6	27,6	30,2
Assurance	42,0	4,5	53,6	58,1
Options	—	(2,9)	(0,1)	(3,0)
Total	100,0	4,2	81,1	85,3

Liquidité

Afin d'en assurer la liquidité, les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds sont respectivement cotées à la TSX sous les symboles LBS et LBS.PR.A. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs actions, conformément aux modalités de rachat du Fonds applicables à chaque catégorie.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit des services de gestion et d'administration au Fonds, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de la valeur liquidative du Fonds. Le gestionnaire affecte les frais de gestion qu'il reçoit à l'acquisition des actifs du Fonds, ainsi qu'au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de placement; il réalise également des bénéfices. Le Fonds verse également au gestionnaire des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A du Fonds. Ces frais de service sont ensuite payés par le gestionnaire aux courtiers en valeurs, au prorata du nombre d'actions de catégorie A détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil. Les frais de gestion et de service se sont établis respectivement à 3,1 M\$ et à 0,8 M\$ en 2019. Le 1^{er} janvier 2020, le Fonds a cessé le paiement des frais de service.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. *Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen d'unités en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel d'unités en circulation à la date pertinente.

Actif net par action de catégorie A¹

	2019	2018	2017	2016	2015
Pour les exercices clos les 31 décembre	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net à l'ouverture de l'exercice ²	5,91	10,06	9,74	7,46	9,58
Augmentation (diminution) liée aux activités³					
Total des revenus	0,72	0,74	0,72	0,72	0,73
Total des charges	(0,18)	(0,27)	(0,26)	(0,17)	(0,24)
Distributions sur les actions privilégiées	(0,54)	(0,50)	(0,47)	(0,47)	(0,47)
Gains (pertes) réalisés	0,16	0,35	0,51	0,23	0,32
Gains (pertes) latents	3,01	(3,48)	1,13	3,17	(1,32)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	3,17	(3,16)	1,63	3,48	(0,98)
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A²					
Dividendes	0,02	0,18	0,25	0,14	0,12
Remboursement de capital	1,18	1,02	0,95	1,06	1,08
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A	1,20	1,20	1,20	1,20	1,20
Actif net à la clôture de l'exercice²	7,95	5,91	10,06	9,74	7,46

1 L'information financière est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière.

2 L'actif net par action de catégorie A et les distributions par action de catégorie A sont établis selon le nombre réel d'actions de catégorie A en circulation à la date pertinente.

3 L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action de catégorie A a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au 31 décembre	2019	2018	2017	2016	2015
Valeur liquidative (en milliers de \$) – incluant les actions privilégiées	489 996	411 952	445 160	362 272	320 469
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	27 296	25 888	22 194	18 348	18 350
Ratio des frais de gestion (RFG) – actions de catégorie A ¹	9,98 %	9,75 %	8,52 %	8,37 %	9,82 %
Ratio des frais d'opérations ²	0,01 %	0,01 %	0,02 %	0,01 %	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille ³	6,06 %	5,75 %	9,48 %	6,06 %	8,41 %
Valeur liquidative par unité (\$) ⁴	18,09	16,04	20,17	19,86	17,58
Valeur liquidative par action de catégorie A (\$)	7,95	5,91	10,06	9,74	7,46
Valeur liquidative par action privilégiée (\$) ⁵	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$)	7,97	6,68	9,96	9,72	8,05
Cours de clôture – actions privilégiées (\$)	10,31	9,84	10,11	10,12	9,92

1 Le RFG des actions de catégorie A est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée, y compris les distributions sur les actions privilégiées et les frais d'émission, mais exclut les commissions liées aux opérations de placement du portefeuille. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne des actions de catégorie A du Fonds pour la période. Veuillez vous reporter à la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-dessous pour connaître les précisions sur le calcul.

2 Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

3 Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

4 Une unité est composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée. La valeur liquidative par unité est établie en fonction de la valeur liquidative du Fonds, pour laquelle les actions privilégiées ne sont pas comptabilisées comme un passif.

5 La valeur liquidative par action privilégiée exclut les distributions à verser sur les actions privilégiées.

Ratio des frais de gestion

Le RFG par action de catégorie A en 2019 s'est établi à 9,98 %, comparativement à 9,75 % en 2018 (voir le tableau ci-dessus), en raison d'une hausse du coût du levier financier ainsi que des frais d'émission et de la rémunération des placeurs pour compte liés aux émissions d'actions effectuées en avril. Le RFG par action de catégorie A comprend les distributions sur les actions privilégiées, représentant le coût du levier financier. Le RFG par action de catégorie A, compte non tenu des frais d'émission et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,13 % en 2019, comparativement à 1,97 % en 2018.

Le RFG par unité s'est établi à 4,27 % en 2019, comparativement à 4,51 % en 2018. Le RFG par unité, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées (couvertes par les revenus de dividendes du portefeuille) et des frais d'émission, s'est établi à 0,91 % en 2019, comme en 2018. Ce ratio rend davantage compte de l'efficacité actuelle de l'administration du Fonds.

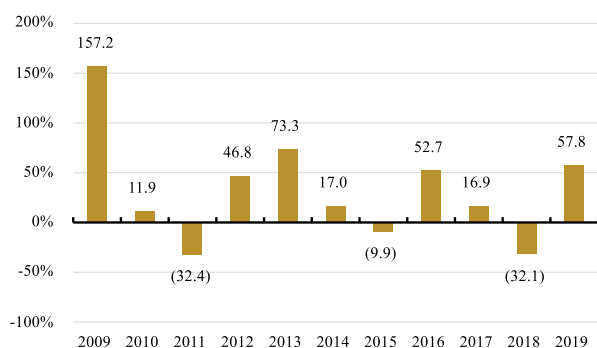
RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent le rendement passé du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions (y compris les distributions réputées, fondées sur la valeur intrinsèque des bons de souscription aux environs de leur date d'exercice) versées par le Fonds sur les actions de catégorie A et sur les unités au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (respectivement, à la valeur liquidative par action de catégorie A et par unité) dans des actions de catégorie A et des unités supplémentaires du Fonds.

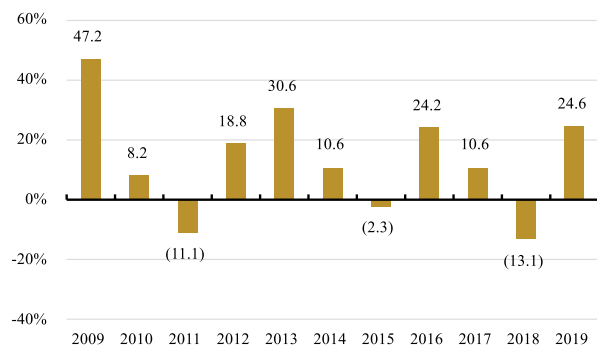
Le graphique ci-après illustre le rendement d'une action de catégorie A et d'une unité du Fonds pour les périodes closes du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2019. Il indique le pourcentage de variation de la valeur d'un placement dans une action de catégorie A et dans une unité entre le premier et le dernier jour de chaque période.

Rendements annuels

Action de catégorie A LBS



Unité LBS



Le tableau suivant présente le rendement composé d'une action de catégorie A, d'une action privilégiée et d'une unité du Fonds pour chacune des périodes indiquées, comparativement à celui de l'indice plafonné de la finance S&P/TSX (l'« indice de la finance »), à celui de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice composé ») et à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX (l'« indice des actions privilégiées ») (collectivement, les « indices »). L'indice de la finance est dérivé de l'indice composé et représente le secteur de la finance selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard). L'indice composé reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'un large ensemble d'actions à grande capitalisation cotées à la TSX. L'indice des actions privilégiées reflète le rendement, pondéré en fonction de la capitalisation boursière, d'actions privilégiées négociées à la TSX qui respectent les critères de taille, de liquidité et de notation. Le Fonds détient un portefeuille géré passivement de quatre titres de sociétés d'assurance canadiennes et de six titres bancaires canadiens. On ne s'attend pas à ce qu'il reproduise le rendement des indices, dont les portefeuilles sont plus diversifiés. Les indices ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion, de fonctionnement, ni de courtage, alors que le rendement du Fonds est présenté après déduction de ces frais. Par ailleurs, le levier apporté par les actions privilégiées influe sur la performance des actions de catégorie A.

Rendements annuels composés

	1 an %	3 ans %	5 ans %	10 ans %	Depuis l'établissement % ¹
Life & Banc Split Corp. – actions de catégorie A ²	57,8	7,8	11,5	14,5	9,7
Indice plafonné de la finance S&P/TSX	21,4	7,7	8,5	10,1	7,7
Indice composé S&P/TSX	22,8	6,9	6,3	6,9	5,7
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées ²	5,6	5,1	5,0	5,1	5,2
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	3,5	2,7	(0,3)	2,1	1,6
Life & Banc Split Corp. – unité ³	24,6	6,2	7,8	9,5	7,2

1 Période du 17 octobre 2006 (entrée en activité) au 31 décembre 2019.

2 Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par action de catégorie A et par action privilégiée et supposent que les distributions sur les actions de catégorie A et les actions privilégiées versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions de catégorie A et des actions privilégiées supplémentaires, à leur valeur liquidative respective.

3 Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par unité (chaque unité étant composée d'une action de catégorie A et d'une action privilégiée) et supposent que les distributions sur les unités versées par le Fonds ont été réinvesties (à la valeur liquidative par unité) dans des unités supplémentaires.

Les unités du Fonds ont surpassé l'indice plafonné de la finance S&P/TSX et l'indice composé S&P/TSX en 2019 grâce à la forte progression des secteurs des banques et de l'assurance. Les actions de catégorie A du Fonds ont enregistré un rendement de 57,8 % en 2019 en raison de la performance positive et du levier fourni par les actions privilégiées. Le rendement des actions privilégiées du Fonds est demeuré supérieur à celui de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX, partiellement en raison de la hausse du taux de distribution annuel.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2019

Valeur liquidative totale¹		489 996 476 \$
Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Banques	58,1	58,9
Assurance	41,5	41,9
Trésorerie et placements à court terme	0,4	0,4
Total du portefeuille	100,0	101,2
Autres passifs nets	–	(1,2)
Valeur liquidative totale	–	100,0
Placements	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
iA Société financière inc.	11,0	11,3
Société Financière Manuvie	10,7	10,8
Banque Nationale du Canada	10,6	10,7
Financière Sun Life inc.	10,1	10,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	9,7	9,8
Great-West Lifeco Inc.	9,7	9,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9,6	9,7
Banque Royale du Canada	9,6	9,7
La Banque Toronto-Dominion	9,4	9,5
Banque de Montréal	9,2	9,3
Trésorerie et placements à court terme	0,4	0,4
Total	100,0	101,2

1 La valeur liquidative du Fonds tient compte de la valeur des actions privilégiées.

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2019

Les renseignements suivants concernent les porteurs qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des unités en propre hors d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE ou d'un CELI. Leur courtier en valeurs devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T5 sur lequel figureront ces renseignements.

Les feuillets T5 supplémentaires indiquent les dividendes sur gains en capital (case 18) et le montant réel des dividendes déterminés (case 24). Les revenus de dividendes sont soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes. Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des actions du Fonds.

Les tableaux suivants présentent le détail des distributions par action de catégorie A et par action privilégiée versées par le Fonds en 2019.

Actions de catégorie A

Date de clôture des registres	Date de paiement	Remboursement de capital \$	Dividendes déterminés \$	Total des distributions \$
31 déc. 2018	15 janv. 2019	0,09851	0,00149	0,10000
31 janv. 2019	14 févr. 2019	0,09851	0,00149	0,10000
28 févr. 2019	14 mars 2019	0,09851	0,00149	0,10000

Action de catégorie A (suite)

Date de clôture des registres	Date de paiement	Remboursement de capital \$	Dividendes déterminés \$	Total des distributions \$
29 mars 2019	12 avr. 2019	0,09851	0,00149	0,10000
30 avr. 2019	14 mai 2019	0,09851	0,00149	0,10000
31 mai 2019	14 juin 2019	0,09851	0,00149	0,10000
28 juin 2019	15 juill. 2019	0,09851	0,00149	0,10000
31 juill. 2019	15 août 2019	0,09851	0,00149	0,10000
30 août 2019	16 sept. 2019	0,09851	0,00149	0,10000
30 sept. 2019	15 oct. 2019	0,09851	0,00149	0,10000
31 oct. 2019	14 nov. 2019	0,09851	0,00149	0,10000
29 nov. 2019	13 déc. 2019	0,09851	0,00149	0,10000
		1,18212	0,01788	1,20000

Actions privilégiées

Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividendes déterminés \$	Total des distributions \$
31 déc. 2018	15 janv. 2019	0,12484	0,12484
29 mars 2019	12 avr. 2019	0,13625	0,13625
28 juin 2019	15 juill. 2019	0,13625	0,13625
30 sept. 2019	15 oct. 2019	0,13625	0,13625
		0,53359	0,53359

Ces renseignements sont de nature générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.